



Crédit immobilier impayé

Par **Zahir**, le **21/02/2018** à **06:47**

Bonjour cela fait 2ans que je n'ai pas remboursé mon crédit immobilier il reste 20000€ à rembourser je viens d'avoir un courrier du notaire avec un rdv prévu le 9mars 2018 ma banque ne veut pas me laisser du temps pour régler le problème j'ai payé mon crédit pendant 18ans et il me rester 2ans à payer et là je suis complètement perdue que me conseille vous dans l' attente d' une réponse

Par **nihilscio**, le **21/02/2018** à **09:17**

Bonjour,

Votre banque vous a déjà laissé deux ans, c'est beaucoup. Il faut soit lui apporter des garanties sérieuses que vous pouvez rembourser dans des délais raisonnables et alors elle devrait accepter un arrangement, soit vous préparer à vendre.

Par **morobar**, le **21/02/2018** à **10:14**

Bonjour,

Reste la solution de demander judiciairement un délai de grâce.

Voir ici:

<https://www.mdmh-avocats.fr/2016/05/31/suspension-dun-credit/>

Par **nihilscio**, le **21/02/2018** à **10:26**

Le juge peut accorder un délai mais ce délai ne peut dépasser deux ans et il n'est accordé que si le débiteur présente des garanties sérieuses d'apurement de sa dette. La reprise immédiate du paiement des mensualités me paraît indispensable pour espérer une solution favorable soit négociée soit judiciaire.

Par **amajuris**, le **21/02/2018** à **10:31**

bonjour,
et si le délai est accordé par le juge, cela n'est pas gratuit, vous aurez les intérêts à payer. cela fait déjà 2 ans que zahir ne rembourse pas et cela ne semble pas avoir amélioré ses possibilités de remboursement.
salutations

Par **morobar**, le **21/02/2018** à **10:35**

Dans le cadre de cette procédure, le juge pouvant accorder la suspension des intérêts, il y a tout lieu de la demander.
Mais je suis bien d'accord qu'il faut présenter un dossier solide démontrant des difficultés passagères et de sérieux espoirs de rétablissement.